

FORMULAIRE INDIVIDUEL DE PRÉSENCE - SERVICE ENFANCE BOURBRIAC

Horaires : ALSH : 9h-17h Garderie (sans supplément) : dès 7h30 et jusqu'à 18h30 **Lieu :** Roudoué, Bourbriac

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT : _____
DATE DE NAISSANCE : _____ **ÂGE :** _____ **CLASSE :** _____
NOM / PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL : _____
N° TEL : _____ **EMAIL :** _____

Merci de cocher ci-dessous les jours de présence de votre enfant à l'Accueil de Loisirs et aux activités Cap Sports.

Ce formulaire doit être déposé au Pôle de proximité de Bourbriac, rue Tournemine, avant le 19 avril 2018.

	ALSH matin	Repas	ALSH Après-midi	Cap Sports Ping-Pong (7 ans et +)	Cap Sports Jeux traditionnels (7ans et +)
Mercredi 25 avril					
Jeudi 26 avril					
Vendredi 27 avril					
Lundi 30 avril					
Mercredi 2 mai					
Jeudi 3 mai					
Vendredi 4 mai					
Lundi 7 mai					
Mecredi 9 mai					
Vendredi 11 mai					

> Il est possible d'inscrire son enfant aux activités Cap Sports l'après-midi et à l'Accueil de loisirs avec repas le matin : prise en charge par l'encadrant pour les déplacements à l'activité.

Fait le :

Signature



FORMULAIRE INDIVIDUEL DE PRÉSENCE - SERVICE ENFANCE BOURBRIAC

Horaires : ALSH : 9h-17h Garderie (sans supplément) : dès 7h30 et jusqu'à 18h30 **Lieu :** Roudoué, Bourbriac

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT : _____
DATE DE NAISSANCE : _____ **ÂGE :** _____ **CLASSE :** _____
NOM / PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL : _____
N° TEL : _____ **EMAIL :** _____

Merci de cocher ci-dessous les jours de présence de votre enfant à l'Accueil de Loisirs et aux activités Cap Sports.

Ce formulaire doit être déposé au Pôle de proximité de Bourbriac, rue Tournemine, avant le 19 avril 2018.

	ALSH matin	Repas	ALSH Après-midi	Cap Sports Ping-Pong (7 ans et +)	Cap Sports Jeux traditionnels (7ans et +)
Mercredi 25 avril					
Jeudi 26 avril					
Vendredi 27 avril					
Lundi 30 avril					
Mercredi 2 mai					
Jeudi 3 mai					
Vendredi 4 mai					
Lundi 7 mai					
Mecredi 9 mai					
Vendredi 11 mai					

> Il est possible d'inscrire son enfant aux activités Cap Sports l'après-midi et à l'Accueil de loisirs avec repas le matin : prise en charge par l'encadrant pour les déplacements à l'activité.

Fait le :

Signature

